

Extrait de la *Revue numismatique*

6^e série. — Tome VIII — 1966

BRUNO HELLY

LE GROUPE DES MONNAIES FÉDÉRALES
THESSALIENNES
AVEC ATHÉNA « AUX POMPONS »*
(*Pl. I-II*)

Dans le fascicule de la *Sylloge Nummorum* consacré aux monnaies thessaliennes de Copenhague, figure une série de 31 statères fédéraux¹ qui portent au revers deux noms, l'un au génitif en haut, l'autre au nominatif en bas². Quatre d'entre eux attirent l'attention ; en voici la description :

N^o 1 : *SNG Cop.*, 276 : AR ↑ 6,20 g. Tête de Zeus barbu, couronné de chêne, à dr.³ ; R/ Athéna Itonia debout à dr., en armes ; Θεσσαλῶν verticalement à dr. et à g. ; en haut Ἰτάλου, en bas Ἀργίας.

* Tout au long de ce travail, M. Le Rider m'a aidé de ses conseils et de ses encouragements. Il m'a très libéralement ouvert l'accès des collections du Cabinet des Médailles, pour étudier les monnaies thessaliennes qui concernent ce travail. Qu'il me soit permis de lui exprimer ma respectueuse gratitude.

1. La dénomination de « statère » est assurée par les inscriptions thessaliennes du II^e et du 1^{er} s. av. J.-C. (mention d'une taxe d'affranchissement de 15 statères). La conversion de cette taxe en 22 deniers et demi s'effectue en 27 av. J.-C., au début du règne d'Auguste (*IG*, IX 2, 415 c, l. 55 et 84) ; l'équivalence de 15 statères avec 22 deniers et demi suppose que, le denier ayant un poids de 4 g, le statère thessalien pèse 6 g. C'est précisément le poids moyen des monnaies thessaliennes du type que nous décrivons : pour 220 exemplaires pesés par P. R. Franke, il s'établit à 6,04 g. C'est à peu près le poids de la drachme attique. La date de la conversion (27 av. J.-C.) indique également le moment où l'on a cessé de frapper les statères fédéraux. Sur tous ces points, cf. P. R. Franke, *Schweiz. Münzblätter*, 35 (1959), p. 67.

2. Depuis R. Weil, *Zeitschr. f. Num.*, I (1874), p. 172-182 et P. Monceaux, *Rev. Arch.* (1888), II, p. 299-318 et (1889), I, p. 50-63 la question est posée : que désignent les noms propres gravés sur les monnaies thessaliennes ? Elle n'a pas été résolue de manière satisfaisante : cf. A. Jardé et M. Laurent, *BCH*, 26 (1902), p. 361-363, W. Kroog, *De foederis Thessalorum praetoribus* (1908), p. 1-6. Les dernières et les plus raisonnables mises au point sont celles de E. S. G. Robinson, *Num. Chron.* (1936), p. 180-181 et de P. R. Franke, *o. c.*, p. 65 et n. 20 et 66.

3. Je reviendrai ailleurs sur le type d'Athéna Itonia et sur celui de Zeus (problème de la couronne de chêne, cf. P. R. Franke, *o. c.*, p. 63, n. 4 et 5).

N° 2 : *SNG Cop.*, 291 : AR ↑ 6,13 g. Même type ; R/ même Athéna et même légende ; en haut Πολυξένου, en bas Εύκολος.

N° 3 : *SNG Cop.*, 293 : AR ↑ 6,25 g. Même type ; R/ même Athéna et même légende ; en haut Πύθωνος, en bas Κλεομαχίδης ; à dr. de la figure un trépied¹.

N° 4 : *SNG Cop.*, 296 : AR ↑ 6,32 g. Même type ; R/ même Athéna et même légende ; en haut Φιλίππου, en bas Θεμιστογένης ; à dr. de la figure, Énodia à cheval tenant deux torches².

Commentaire de la *Sylloge* au n° 276 : « Because of its peculiar green patina, n° 276 seems to come from the same find as n°s 291, 293, 296. » Cette patine est un indice assez intéressant, mais fragile pour établir une même provenance : elle ne rapproche les quatre monnaies qu'extérieurement.

Or P. R. Franke a publié dans les *Schweizer Münzblätter*, 35 (1959), p. 61-67 un petit trésor trouvé en Thessalie en 1955 : il comprend quatre statères fédéraux thessaliens et quatre monnaies romaines. Ces deniers romains (le plus récent au nom de T. Carisius) permettent de conclure que le trésor a été enfoui « après 49 av. J.-C. et vraisemblablement aux environs de 44 av. J.-C. »³. Voici les quatre exemplaires thessaliens de cette trouvaille :

Schweiz. Münzbl., l. c., p. 63, n° 1 : AR ↑ 6,42 g. Même type de Zeus ; R/ même Athéna et même légende ; en haut Πύθωνος, en bas Κλεομαχίδης ; à dr. trépied. Cf. *SNG Cop.*, 293 (ci-dessus, n° 3).

Ibid., n° 2 : AR ↑ 5,83 g. Identique au précédent.

N° 5. *Ibid.*, n° 3 : AR ↑ 5,87 g. Même type ; R/ même Athéna et même légende ; en haut Κύλου, en bas Ηετραῖος. Cf. *SNG Cop.*, 282 ; *Num. Chron.* (1936), p. 177, n° 18.

1. Et non un pli du vêtement d'Athéna tombant du bras gauche, comme le pense P. R. Franke, *o. c.*, p. 63, n. 6. En réalité le graveur a supprimé le bas de la manche du vêtement et rapproché du corps de la figure les lettres ΛΩΝ disposées verticalement, afin de laisser la place à dr. pour le trépied, qui est ainsi gravé presque sous le bouclier. L'opération inverse a été effectuée sur la monnaie n° 4 : les lettres ont été écartées vers l'extérieur et le pli de la manche a été réduit à presque rien pour laisser place au symbole, près du corps de la figure principale.

2. Selon *SNG Cop.*, « Artemis holding two torches » ; Mac Donald, décrivant un exemplaire de cette monnaie dans *Hunter Coll.*, n° 10, écrit « Hecate running r. holding two torches ». Mais L. Robert a fait remarquer que la déesse des monnaies thessaliennes appelée Artémis ou Hécate par les numismates est en réalité Énodia, « déesse cavalière assise en amazone sur un cheval au galop ou au pas ; tantôt elle tient une torche dans chaque main, tantôt elle n'en a qu'une dans la main droite » (*Hellenica XI-XII*, p. 591 et n. 6, 594 et n. 1). Or nous pouvons distinguer grâce à un fort agrandissement photographique de la monnaie n° 4 que la figure est effectivement assise sur un cheval (voir planche) ; l'identification avec Énodia est donc certaine.

3. P. R. Franke, *o. c.*, p. 64 ; la date des deniers romains, en particulier celui de T. Carisius, est discutée, *ibid.*, d'après E. Sydenham, *The Coinage of the Roman Republic* (1952), et A. Alföldi, *Schweiz. Num. Rundschau*, 36 (1954), p. 22 sq.

Ibid., n° 4 : AR ↑ 6,40 g. Même type ; à dr. du front, en contremarque un épi¹ ; R/ même Athéna et même légende ; en haut Πολυξένου, en bas Εὐκολος. Cf. *SNG Cop.*, 291 (ci-dessus n° 2).

L'existence dans le même trésor d'une monnaie aux noms de Python et Kléomachidès et d'une seconde aux noms de Polyxénos et Eukolos tend à donner plus de valeur à ce qui n'était qu'une hypothèse accompagnant la publication de monnaies identiques dans *SNG Copenhague*. Le rapprochement établi là à partir de la patine trouve ici un second élément de vraisemblance. D'autre part, si ce rapprochement est plus vraisemblable, on peut l'étendre aussi aux deux autres exemplaires de la *Sylloge*, et en outre au quatrième exemplaire du trésor publié par P. R. Franke (ici n° 5). Cela permet de grouper non pas quatre, mais cinq monnaies (ci-dessus n°s 1-5).

Un simple coup d'œil sur les photographies de ces monnaies montre qu'elles sont aussi très proches par le style. Au droit, la tête de Zeus présente sur toutes les cinq les mêmes détails : la calotte des cheveux est constituée de côtes (surtout n°s 1 et 3)² ; la couronne de chêne est formée de deux cordons parallèles, légèrement guillochés. Les mèches de cheveux tombent selon la même direction en ondulations identiques (surtout 1, 2 et 3). Sur le front boucle le même mèche (1, 4 et 5). On trouve encore la même barbe « en grappe de raisins », qui remonte en avant sous la lèvre inférieure. La figure d'Athéna Itonia au revers présente elle aussi des détails particuliers : position et dessin identiques du bouclier, même inclinaison de la lance, qui penche à peine. Dans le vêtement on remarque la représentation de l'égide, qui est la même sur les cinq monnaies (cf. 4 et 5, les mieux conservées) ; enfin le graveur a placé au bas des manches et de la tunique entre les jambes, un groupe de points en nombre variable, de deux à six, qui peuvent être identifiés à des pompons ou à des glands ornant et terminant les franges.

Ces détails et aussi, dans une moindre mesure, la forme des lettres³ se retrouvent sur les cinq monnaies que nous avons pu

1. P. R. Franke, *o. c.*, p. 63, n. 7 précise : « dieser Gegenstempel kommt fast ausschliesslich auf Münzen des Python/Cleomachides und des Polyxenos/Eukolos vor, demnach müssen die beiden der gleichen Zeit zugehören. » Cela est très possible, mais l'auteur ne donne pas de référence à des exemplaires connus aux noms de Python et de Kléomachides portant cette contremarque.

2. Sur le n° 5 on voit en outre un curieux *apex* au-dessus de la calotte des cheveux ; de même ci-dessous sur le n° 8.

3. *Alpha* à barre incurvée, *sigma* à branches parallèles ou à peine divergentes,

grouper. Ce sont eux qui les distinguent de la masse des statères fédéraux : ailleurs la coiffure de Zeus n'est pas représentée exactement de la même façon (notamment la calotte et les mèches de cheveux), la position d'Athéna est légèrement différente, moins élégante aussi¹, et le vêtement de la déesse n'est pas orné de ces pompons caractéristiques. Parmi toutes les monnaies fédérales thessaliennes que nous connaissons², trois autres seulement présentent tous ces détails. Ce sont aussi des statères, avec les mêmes types :

N^o 6 : AR ↑ 5,87-6,12 g. Même tête de Zeus ; R/ même Athéna et même légende ; en haut Μενεκράτους, en bas Ἀλέξανδρος. *SNG Cop.*, 284 ; *Mac Clean Bequest*, 4722 (pl. 176, 18) ; *BMC Thessaly*, 16 ; *SNG Lockett Coll.*, 1624³.

N^o 7 : AR ↑ 5,8-6,19 g. Même type ; R/ même Athéna et même légende ; en haut Ἀλεξάνδρου, en bas Μενεκράτης. *SNG Cop.*, 269 ; *BMC Thessaly*, 5⁴.

N^o 8 : AR ↑ 5,69-5,86 g. Même type⁵ ; R/ même Athéna et même légende ; en haut Πετραίου, en bas Πτολεμαῖος. *SNG Cop.*, 290 ; *BMC Thessaly*, 20.

Ces rapprochements successifs, patine particulière, appartenance à un même trésor, style identique et original, font supposer que ces huit monnaies ne sont pas très éloignées dans le temps, et que par conséquent les personnages qu'elles nomment sont eux aussi à peu près contemporains. Quels sont-ils ? Nous avons huit noms au génitif : Italos, Polyxénos, Python, Philpos, Kyllos, Ménécrates, Alexandros et Pétraios ; tous sont inscrits en haut du revers. En exergue, nous lisons au nominatif huit autres noms :

gros points aux extrémités des lettres. Le *thêta* a un point central ; W. Froehner, *Coll. Photiades* (1890), n^os 1-19, classait déjà ces monnaies fédérales en deux groupes : dans l'un celles qui ont un *thêta* à point central, dans l'autre celles qui ont un *thêta* à barre horizontale. Cependant, et sous réserve d'inventaire, il ne semble pas que la forme de cette lettre fournit un critère décisif pour la chronologie.

1. La figure d'Athéna est nette, avec beaucoup de finesse dans le détail. Son attitude est très légère ; on dirait qu'elle « fait des pointes », exécutant une sorte de ballet guerrier en cambrant le pied. Elégance et netteté de la représentation de la déesse distinguent ces monnaies des autres ; nous sommes tentés d'en attribuer le dessin au même graveur.

2. Les publications citées donnent l'essentiel de ce que nous possédons du monnayage fédéral des Thessaliens.

3. Tous les exemplaires connus ne figurent pas ici ; seuls nous intéressent les types et les noms.

4. Les noms sont identiques sur le n^o 6 et le n^o 7, seuls leur position respective et leur cas ont changé. Il semble donc que ces deux monnaies soient contemporaines et nomment les mêmes personnages. Nous y reviendrons plus loin.

5. Cf. pour la touffe de cheveux sur la tête de Zeus, le n^o 5.

Arnias, Eukolos, Kléomachidès, Thémistogénès, Pétraios, Alexandros, Ménécratès et Ptolémaios. La date du trésor publié par P. R. Franke fournit un repère chronologique essentiel : il a été enfoui après 49 et sans doute vers 44 av. J.-C.

Or nous retrouvons dans les inscriptions thessaliennes du milieu du 1^{er} s. av. J.-C., des stratèges portant le même nom que l'un ou l'autre des huit personnages nommés au génitif par les monnaies. Ces stratèges sont eux aussi groupés dans un laps de temps restreint, et à l'époque même où se placent les huit monnaies :

1) Italos, fils de Philiscos de Gyrton : l'année où il a été stratège, on a établi une liste d'affranchissements à Hypata (*IG*, IX 2, 14) et une autre à Halos (*IG*, IX 2, 109) ; d'après cette seconde inscription, Italos succède à Ptolémaios, fils de Thémistogénès de Gyrton. Ce personnage est le frère d'Androsthénès, fils de Thémistogénès de Gyrton, stratège en 49 av. J.-C., qui tenta de défendre Gomphoi contre César¹. Quelques années auparavant, sous la stratégie d'Isagoras, Italos avait été honoré par les citoyens de Thaumakoi, précisément la même année qu'Androsthénès². Italos a un frère, Gorgias, fils de Philiscos de Gyrton, proxène de Phayttos³, qui fut lui aussi stratège peu après Androsthénès, comme l'assure une liste d'affranchissement de Thaumakoi⁴. Grâce à tous ces rapprochements, on a proposé de dater la stratégie d'Italos de 47/6 av. J.-C. : si la date exacte reste hypothétique, il est hors de doute qu'Italos a été stratège vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C.⁵ ;

2) Polyxénos, fils de Mimnomachos, apparaît dans un acte d'affranchissement de Crannon à la fois comme stratège et comme *manumissor*⁶ : comme il affranchit un esclave dans cette cité

1. César, *Bell. civ.*, III, 80 : *Androsthenes, praetor Thessaliae... omnem ex agris multitudinem servorum ac liberorum in oppidum (sc. Gomphoi) cogit, portasque praeccludit...*

2. Décret de Thaumakoi pour Italos, G. Daux et P. de La Coste-Messelière, *BCH*, 48 (1924), p. 368-370 ; décret pour Androsthénès, *IG*, IX 2, 219 (et 220 qui n'est autre que le précédent, cf. *Add. et Corr.*).

3. *IG*, IX 2, 489.

4. Publiée par A. S. Arvanitopoulos, *Rev. Phil.* (1911), p. 285, reprise par Th. Arvanitopoulou, *Polemon*, 2 (1939-40), p. 13-16, n° 18. La provenance exacte n'est pas Thaumakoi, aujourd'hui Dhomoko, mais le village de Tsatma, identifié par F. Stählin à l'antique Péreia, cf. *Das hellenische Thessalien* (1924), p. 167 et n. 7.

5. Cf. G. Daux et P. de La Coste-Messelière, *o. c.*, p. 373-374 ; A. Babacos, *Actes d'aliénation...* (1963), p. 120-122.

6. Publiée par Y. Béquignon, *BCH*, 59 (1935), p. 51, 1. 2 et 26. Un stratège Polyxénos est connu sous Auguste par des affranchissements d'Olossen (*IG*, IX 2, 1296, réédité par S. Kougéas, *AE* (1945-47), p. 110) : ce stratège est daté de la 13^e année auguste

et que l'inscription ne précise pas son ethnique, nous sommes certains qu'il était de Crannon¹. Ce texte est gravé sur la tranche droite d'une stèle : sur le côté gauche on lit des affranchissements effectués sous la stratégie d'Eupalidès, fils de Thémistogénès de Gyrton, certainement un frère d'Androsthénès ; Polyxénos et Eupalidès peuvent donc être assez proches dans le temps². Sur ce même côté gauche se trouvent aussi des affranchissements effectués sous la stratégie d'un Mimnomachos, fils de Ménnoitas : on a pensé qu'il était un « parent » de Polyxénos³. Mais une liste de vainqueurs aux concours locaux de Larisa, *IG*, IX 2, 527, fait connaître un Mimnomachos, fils de Polyxénos : le rapprochement avec Polyxénos est bien possible, car il n'est pas sûr que Mimnomachos soit un Lariséen. En effet cette liste est exactement contemporaine d'une autre, *IG*, IX 2, 531, qui donne pour vainqueur du pancrace des enfants Eupalidès, fils de Thémistogénès, dont nous ne pouvons douter qu'il est de Gyrton ; ces deux listes datent, pensons-nous, des environs de 70 av. J.-C.⁴. Eupalidès et Polyxénos ont dû être stratèges eux aussi vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C. ;

3) Une troisième liste de vainqueurs aux concours de Larisa fait connaître le stratège Kyllos : *IG*, IX 2, 532. L'agonothète s'appelle Thémistogénès, fils d'Androsthénès, et l'un des vainqueurs Androsthénès, fils de Thémistogénès : il s'agit assurément du père et du fils, ce dernier étant très probablement le stratège de 49 av. J.-C. connu par César. Kyllos est d'ailleurs nommé comme stratège dans une liste d'affranchissements de Phères : *IG*, IX 2, 415, et sur la face opposée de la même stèle on retrouve une fois encore

et la taxe d'affranchissement est en deniers. Il est donc impossible de l'identifier au Polyxénos nommé par les statères fédéraux.

1. Cela contredit l'opinion de F. Stählin, *Das hellenische Thessalien* (1924), p. 112 et *RE*, s.v. *Krannon*, col. 1584 (1922) reprise par Y. Béquignon, *o. c.*, p. 49, selon laquelle après 196 av. J.-C. « on ne rencontre pas de stratège de Thessalie originaire de Crannon ».

2. Y. Béquignon, *o. c.*, p. 53 : sur la stèle, les textes des deux faces latérales (affranchissements) sont les plus récents des quatre inscriptions qu'on y trouve ; les photographies de chaque face, *o. c.*, pl. I et II le font bien voir.

3. Y. Béquignon, *o. c.*, p. 52 ; rien ne permet de les rapprocher sauf le nom de Mimnomachos, mais le patronyme Ménnoitas reste isolé.

4. Sur ces listes, cf. J. et L. Robert, *Bull.*, 1964, 227. L'éditeur des affranchissements de Crannon, *BCH*, 59 (1935), p. 53 n'a pas lu l'ethnique d'Eupalidès ; cependant sur la photographie publiée, pl. I, I, je crois pouvoir distinguer à la dernière ligne, après Εὐπαλίδου τοῦ Θεμ[ιστο]- la partie supérieure d'un *sigma* et d'un *gamma*, c'est-à-dire Θεμισ[το]γένους Γ[υρτωνίου].

le nom de Thémistogénès, fils d'Androsthénès de Gyrtion comme stratège¹. On a considéré depuis toujours que Thémistogénès avait exercé la stratégie peu avant le règne d'Auguste, en 27 av. J.-C. : en effet la même stèle porte aussi des actes d'affranchisements qui mentionnent la conversion de la taxe d'affranchissement de 15 statères en 22 deniers et demi, ἔτους τοῦ ἐπὶ αὐτοχράτορος Καίσαρος Θεοῦ ὑιοῦ Σεβαστοῦ, mention d'une stratégie d'Auguste qu'on place en 27 av. J.-C. Mais rien ne prouve que Thémistogénès a été stratège en 29 ou 30 av. J.-C., comme on l'a voulu². Il faut considérer la pierre : Thémistogénès et Kyllos sont nommés chacun sur une des grandes faces, les affranchisements effectués sous Auguste sont au contraire gravés sur la face latérale gauche (la droite est anépigraphe), face plus étroite, et qui a été utilisée plus tard, sans qu'on puisse préciser quel intervalle de temps sépare la gravure des deux faces principales de celle de ce petit côté. En revanche les rapprochements prosopographiques qu'on peut établir, notamment à partir de la liste de vainqueurs *IG*, IX 2, 532 conduisent à placer cette liste, la stratégie de Kyllos et celle de Thémistogénès au milieu du 1^{er} s. av. J.-C.³ ;

4) On ne connaît apparemment pas de stratège Ménécratès, du moins à une époque proche de l'époque de nos huit monnaies⁴. Mais une inscription publiée récemment⁵ apporte, semble-t-il, une indication nouvelle : un ἀρχίφρουρος et des σύνφρουροι ont fait une dédicace à Zeus Perphératas dans une cité encore mal

1. *IG*, IX 2, 415 face a, l. 9 et 23 pour Thémistogénès, face c, l. 15 pour Kyllos.

2. Cf. W. Kroog, *o. c.*, p. 38-39 ; A. S. Arvanitopoulos, *AE* (1917), p. 125 ; A. Babacos, *o. c.*, p. 183.

3. On a beaucoup écrit sur les stratèges portant le nom de Kyllos : W. Kroog, *o. c.*, p. 37-39 ; J. A. O. Larsen, *Class. Phil.* (1953), p. 86-95 : *A Thessalian family under the Principate* ; A. Babacos, *o. c.*, p. 136 ; cf. L. Robert, *Noms indigènes* (1964), p. 253-255. Le plus ancien Kyllos étudié par J. A. O. Larsen a été en fonction sous le règne de Tibère ; il est impossible de l'identifier avec le personnage dont le nom figure sur les statères fédéraux avant 27 av. J.-C., pas plus qu'avec le stratège de *IG*, IX 2, 415 c et 532, qui apparaît en même temps que Thémistogénès, et sous la stratégie duquel on acquitte la taxe d'affranchissement en statères : il faut restituer en effet dans *IG*, 415, Addenda, face c, l. 20 [τοὺς δε]κ[άπ]εντε [στατῆρας].

4. Trois statères Ménécratès se placent à l'époque impériale : le premier en 20/19 av. J.-C. (*IG*, IX 2, 349 ; *AE* (1917), n° 344), le deuxième en 47/8 ap. J.-C. (*IG*, 14), le troisième à la fin du 1^{er} s. ap. J.-C. (*AE* (1917), n° 342), cf. A. Babacos, *o. c.*, p. 264. Les actes d'affranchissement qui les font connaître portent tous mention d'une taxe en deniers, ce qui exclut l'identification avec le Ménécratès nommé par les statères fédéraux, dont la frappe cesse au début du règne d'Auguste.

5. E. Mastrokostas, *REA* (1964), p. 315-318, n° 1 avec photographie pl. XII, 1.

identifiée, à Mikro-Késerli, sous la stratégie d'un Ménécratès¹. Le texte est gravé sur une stèle de calcaire noir, surmontée d'un fronton sur le tympan duquel on a sculpté un bouclier ; l'éditeur l'a daté du 1^{er} s. de notre ère, mais il identifie Ménécratès au stratège de ce nom connu pour l'année 20/19 av. J.-C.². L'écriture, telle qu'on peut l'analyser sur l'échantillon qui en est donné, peut être de la seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C. comme du 1^{er} s. ap. J.-C. : *alpha* à courte barre droite qui ne touche pas les jambages obliques, *pi* à jambages égaux et grande barre horizontale, *sigma* à branches parallèles, *upsilon* à branches incurvées, lettres rondes plus petites, *xi* formé de trois barres parallèles, celle du milieu étant plus courte. Cependant A. S. Arvanitopoulos a publié une stèle de même provenance, brisée en bas, qui possède à la partie supérieure un fronton mutilé au centre duquel est « un cercle en ronde bosse en forme de bouclier »³. Elle se présente donc exactement comme la précédente. Or le stratège qui y est nommé, Kallistratos, est daté par une liste d'affranchissements de Thaumakoi : il se place entre Isagoras et Androsthénès, fils de Thémistogénès de Gyrton, c'est-à-dire peu avant 49 av. J.-C.⁴. C'est à la même époque, semble-t-il, qu'il faut placer aussi Ménécratès ;

5) Aucune inscription ne fait connaître de stratège Pétraios vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C. Mais un personnage de ce nom a joué un grand rôle en Thessalie dans les années 49-44 : César le nomme comme chef de ses partisans thessaliens en 49, *Petraeus, summae nobilitatis adulescens, suis ac suorum opibus Caesarem enixe juvabat*⁵. Cicéron nous apprend qu'il fut exécuté par Brutus en 44 av. J.-C. : *securi percussos Petraeum et Menedemum civitate donatos et hospites Caesaris*⁶. Nous ignorons son nom complet ;

1. On y a placé soit Mopsion, soit Sykyrion ; cf. O. Kern, *IG*, IX 2, 1056-1073 ; A. S. Arvanitopoulos, *AE* (1911), p. 331 ; F. Stählin, *Hell. Thess.* (1924), p. 90 et *RE*, s.v. *Sykyrion*, col. 1034 (1933) ; A. Philippson, *Griech. Landschaften*, I (1950), p. 137.

2. Cf. ci-dessus p. 13, n. 4.

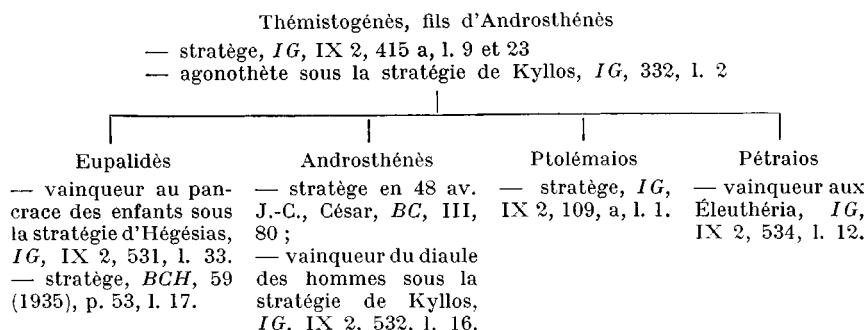
3. A. S. Arvanitopoulos, *Rev. Phil.* (1911), p. 128-129, n° 31. Le bouclier doit être macédonien, et identique à celui qu'on voit sur plusieurs stèles du 1^{er} s. av. J.-C. à Gonnol, ville assez proche de Mikro-Késerli.

4. *Ibid.*, p. 283-284, n° 40.

5. *Bell. civ.*, III, 35, 3.

6. *Philippiques*, XIII, 33 ; *Petraeus* est une correction, très vraisemblable, de *Petrus* donné par les mss ; la même correction est nécessaire pour le texte de César, dont les mss donnent pour la plupart la forme *Petreius*, les autres des formes aberrantes. Sur le personnage cf. F. Münzer, *RE*, s.v., n° 6, col. 1181 (1937). G. W. Bowersock, *Rhein. Mus.*, 108 (1965), *Zur Geschichte des römischen Thessaliens*, p. 280, propose de reconnaître comme un descendant du partisan de César, le Pétraios ami de Plutarque (*De Pyth. orac.*, 29 c et *Quaest. Conv.*, V, 2, 5) et agonothète des Pythia sous Trajan

mais comme il était d'une grande famille thessalienne, nous pouvons peut-être l'identifier. Une liste de vainqueurs aux Eleutheria de Larisa, datée sans plus de précision du 1^{er} s. av. J.-C., fait connaître un Pétraios, fils de Thémistogénès de Gyrton¹. Il est probable que ce Pétraios est le frère du stratège de 49 av. J.-C., Androsthénès. Les membres de cette famille semblent avoir joué un rôle essentiel dans la confédération thessalienne pendant cette période : nous avons déjà nommé avec Androsthénès deux autres frères, Eupalidès et Ptolémaios, ainsi que leur père Thémistogénès. Voici maintenant la famille au complet² :



Malgré la fréquence du nom Pétraios en Thessalie³, il semble bien que le fils de Thémistogénès et le partisan de César soient le même personnage : cela correspond parfaitement à l'expression *summae nobilitatis adulescens*, les dates concordent. L'attitude d'Androsthénès, s'il est le frère de Pétraios, ne contredit pas ce

(*Sylloge*³, 825). Il se fonde pour cela sur le nom de cet agonothète, Λ. Κάσσιος Πετραῖος Υπατραῖος. Selon lui, le personnage de 48 av. J.-C. aurait eu pour patron, en recevant le droit de cité romaine, non pas César, mais son légat en Thessalie, L. Cassius Longinus, ce qu'à vrai dire le texte de Cicéron ne permet pas de préciser. Un tel rapprochement entre des personnages vivant à deux siècles d'intervalle reste hypothétique ; et les Cassii sont nombreux, comme G. W. Bowersock le remarque lui-même. Si l'on tient le rapprochement pour fondé, rien n'oblige pourtant à considérer le partisan de César comme originaire d'Hypata : la famille a pu se transporter de Gyrton, qui avait perdu toute importance sous l'empire, à Hypata, beaucoup plus florissante, entre le milieu du 1^{er} s. av. J.-C. et le 1^{er} s. ap. J.-C.

1. *IG*, IX 2, 534, l. 12, datée sans plus de précision du 1^{er} s. av. J.-C.

2. Cf. le *stemma* proposé par W. Kroog, *o. c.*, p. 12, qui ne tient compte ni des dates ni des ethniques ; en particulier, dans *IG*, IX 2, 532, l. 1, Thémistogénès n'est pas « tage de Larisa » mais ταγεύων τὴν πρώτην χώραν. On ne peut conclure de cette expression que Thémistogénès est Lariséen.

3. Cf. L. Robert, *Hellenica* I, p. 121-122.

rapprochement : lorsqu'il choisit de défendre Gomphoi contre César, il le fait parce qu'il préfère être l'allié de Pompée victorieux plutôt que le compagnon de César dans sa défaite, *cum se victoriae Pompei comitem esse mallet quam socium Caesaris in rebus adversis*. César nous présente bien cela comme un choix de dernière heure, presque une trahison, au moment où Pompée s'installe en Thessalie et fait de Larisa son quartier général, précédé par la nouvelle de son succès à Dyrrachium¹.

Ni les textes ni les inscriptions ne font savoir si Pétraios a été ou non stratège ; cela n'a pas d'importance. Mais il serait naturel qu'il eût exercé cette fonction, par tradition de famille pourrait-on dire d'abord, puisque ces citoyens de Gyrton ont dominé la confédération à cette époque. D'autre part Pétraios est le chef du parti vainqueur, et César l'a récompensé en lui donnant, dit Cicéron, le droit de cité romain et le titre d'hôte². Et Brutus ne l'a pas fait exécuter en 44 avec Ménédémos parce qu'il avait reçu ces priviléges, mais parce qu'il restait fidèle à celui qui les lui avait accordés : comme Ménédémos, qui était d'après César *princeps earum regionum* (sc. la Macédoine de l'Ouest)³, Pétraios gênait l'action des républicains par la position et l'influence qu'il possédait ; situation qui conviendrait bien à un stratège fédéral⁴.

Sur les huit noms au génitif, gravés sur les monnaies que nous avons examinées, il en est donc cinq que l'on peut rapprocher de personnages connus par les textes et les inscriptions ; les dates apparemment concordent pour les textes et pour les monnaies, le laps de temps est très restreint. Trois de ces personnages sont sûrement des stratèges : Italos, Polyxénos et Kyllos ; Ménécrates est lui aussi stratège, mais sa place dans la chronologie est moins

1. Le texte de César, *B.C.*, III, 80, indique nettement qu'il y a eu revirement complet d'attitude : *conjuncto exercitu, Caesar Gomphos pervenit, quod est oppidum primum Thessaliae venientibus ab Epiro; quae gens paucis ante mensibus ultro ad Caesarem legatos miserat, ut suis omnibus facultatibus uteretur, praesidiumque ab eo milium petierat. Sed eo fama jam praeccurrebat, quam supra docuimus, de proelio Dyrrachio, quod multis auxerat partibus. Itaque Androsthenes, praetor Thessaliae...* Ce revirement de dernière heure permet peut-être d'expliquer le fait que les deux frères, Androsthénès et Pétraios, se trouvent finalement dans les deux camps opposés.

2. *Philippiques*, XIII, 33 : lettre d'Antoine que Cicéron cite et commente : *securi percusso Petraeum et Menedemum, civitate donatos et hospites Caesaris donatos, laudastis?*

3. *B.C.*, III, 34,4 ; cf. F. Münzer, *RE*, s.v., col. 787-788 (1931).

4. Voici le commentaire de Cicéron : *non laudavimus, quod ne audiivimus quidem. Valde enim nobis in tanta perturbatione rei publicae de duobus nequissimis Graeculis cogitandum fuit.* Cette expression a bien l'air d'être une antiphrase oratoire.

assurée ; enfin la stratégie de Pétraios n'est pas attestée, mais ce que nous savons de lui la rend vraisemblable.

Dans ce petit groupe de monnaies fédérales, il est donc fort probable que les noms au génitif sont ceux de stratèges fédéraux. Il faut d'ailleurs remarquer l'emploi du cas : un nom au génitif sur une monnaie désigne un éponyme¹. Certaines monnaies thessaliennes, portant deux noms comme celles que nous avons décrites, ont au revers un seul nom au nominatif, 'Αριστοκλῆς, et au droit un autre nom au génitif, présenté nettement comme celui d'un éponyme : ἐπὶ Ἀνδροσθένους². Cela ne laisse aucun doute : le nom au génitif désigne sur les monnaies fédérales l'éponyme de la confédération thessalienne, le stratège³.

Le nom au génitif ne se lit pas seulement sur les statères, mais aussi sur les pièces d'argent ou de bronze qui constituent des dénominations inférieures au statère. Sur ces pièces on lit tantôt un nom, et il est au génitif, tantôt deux dont l'un est toujours au génitif⁴. Cela signifie clairement que seul le nom au génitif a de l'importance pour dater l'émission de la monnaie : ici encore ce rôle d'éponyme appartient au stratège de la confédération. Trois de ces monnaies complètent ainsi le monnayage de Python, de Kyllos et d'Alexandros :

Nº 9 : AE ↑ 18-20 mm. Tête d'Apollon lauré à dr. ; R/ Athéna Itonia identique à celle des statères ; Θεσσαλῶν disposé verticalement à dr. et à g. ; en haut Πύθων[ος] ; à dr. un trépied qui assure le rapprochement avec le statère **nº 3**. SNG Cop., 317 ; E. Rogers, *The copper Coinage of Thessaly*, p. 21, nº 29, où j'écris Πύθων[ος] au lieu de Πύθων.

1. Cf. ci-dessus n. 1. M. G. Le Rider veut bien me préciser que dans les villes où l'éponyme est indiqué par ἐπὶ et le génitif, la même forme figure sur les monnaies ; que dans les villes ou confédérations qui datent leurs documents par un génitif absolu (un tel ἀρχοντος, στρατηγοῦντος, etc.), le génitif suffit sur les monnaies, sans la préposition ; mais qu'il n'y a pas de rigueur absolue dans ce système. Je constate cependant que cela correspond assez bien aux habitudes de la confédération thessalienne ; dans les décrets ou affranchissements nous trouvons la plupart du temps le génitif absolu στρατηγοῦντος. Pour ἐπὶ et le génitif, cf. W. Kroog, *o. c.*, p. 4 et n. 2. ; L. Robert, *Monnaies antiques en Troade*, (1966), p. 83-89.

2. Exemplaire de Berlin cité par W. Kroog, *o. c.*, p. 7 et 25 ; « drachme » de 4,21 g., *Num. Chron.* (1936), p. 178, nº 21. Description et références complètes ci-dessous, nos 13 et 14.

3. Cette conclusion n'est valable que pour les monnaies avec deux noms, l'un au génitif, l'autre au nominatif. Le cas des monnaies avec trois noms, ou avec deux noms au nominatif reste à examiner, cf. ci-dessous n. 56 et compléments II.

4. Cf. E. Rogers, *The copper Coinage of Thessaly* (1932), p. 20, nos 5-51 : sur 46 monnaies, 6 ont deux noms, 2 ont deux monogrammes, toutes les autres un seul nom ou un seul monogramme. Sur 16 noms complets, 3 seulement sont au nominatif, les autres au génitif.

Nº 10 : AE ↑ 19-21 mm. Même type ; R/ même type et même légende ; en haut Κύλλου, en bas Πετραῖ[ος]. E. Rogers, *o. c.*, n° 27.

Nº 11 : AE ↑ 18-20 mm. Même type ; R/ même type et même légende ; en haut je restitue [Α]λεξάνδρου ; à dr. grappe et amphore. E. Rogers, *o. c.*, n° 19.

Les noms au nominatif inscrits sur les huit monnaies que nous avons rassemblées se retrouvent eux aussi à la même époque, et souvent dans le même groupe d'inscriptions du milieu du I^{er} s. av. J.-C. ;

6) Ménécratès apparaît au nominatif sur la monnaie **nº 7** ; le nom au génitif est celui d'Alexandros. Or ce sont ces deux noms que nous lisons sur la monnaie **nº 6**, mais Ménécratès est cette fois au génitif, Alexandros au nominatif. Il est vraisemblable que ces deux statères, qui se ressemblent si fort et sont contemporains, nomment deux fois les mêmes personnages. Nous pouvons donc identifier Ménécratès du **nº 7** avec le stratège cité ci-dessus. Cette sorte de permutation des magistrats sur les monnaies fournit deux indications : d'abord qu'il existe certainement un rapport entre les deux personnages, rapport que nous devons essayer de préciser si possible ; ensuite que, si le nom au génitif est celui du stratège, le nom au nominatif appartient à un personnage qui peut se retrouver comme stratège sur d'autres monnaies ou sur des inscriptions. Ce personnage n'est donc pas un obscur citoyen, mais lui aussi un membre de l'aristocratie dirigeante qui joue un si grand rôle dans la confédération thessalienne ;

7) C'est le cas d'Arrias, nommé avec Italos sur le **nº 1**. Un statère fédéral de même type donne ce nom au génitif, inscrit en haut du revers ; on lit en exergue au nominatif celui d'Hégésarétos¹. Or un Hégésarétos est bien connu vers le milieu du I^{er} s. av. J.-C. : il était en 49 av. J.-C. le chef du parti de Pompée en Thessalie ; c'était, dit César qui le fait connaître, un homme

1. Exemplaire du cabinet de Berlin cité par W. Kroog, *o. c.*, p. 5 et 25 ; J. v. Schlosser, *Beschreibung der altgriechischen Münzen*, I (1893), p. 1 (cf. R. Münsterberg, *Die Beamtennamen auf den griechischen Münzen*, *Num. Zeitschr.* (1911), p. 101). Une liste de vainqueurs aux Eleutheria de Larisa fait connaître vers l'époque de Sylla un Kléarchos, fils d'Arrias de Larisa. *Rev. Phil.* (1911), p. 125, n° 27, l. 13 ; est-ce le père du magistrat nommé par ces monnaies ? La chronologie semble autoriser ce rapprochement. D'autres membres de cette famille sont connus au II^e s. av. J.-C., cf. J. Pouilloux, *BCH*, 79 (1955), p. 455 et n. 5 ; nous aurons à en reparler ailleurs.

dont l'autorité était établie depuis longtemps¹. Cela correspond exactement au personnage que Cicéron recommande en 46 au gouverneur d'Achaïe Servius Sulpicius : Hégésarétos de Larisa, honoré par Cicéron lui-même pendant son consulat, donc en 63 av. J.-C., et appelé par lui dans sa lettre *princeps civitatis suae*². Ainsi la carrière d'Hégésarétos s'étend de 63 au moins à 46, mais comme il était le chef du parti vaincu, il est probable qu'il n'assuma aucune fonction en Thessalie après la défaite de Pompée à Pharsale. Nous pouvons donc placer la stratégie d'Arnias, attestée par la monnaie où il est nommé au génitif, pendant la carrière d'Hégésarétos entre 63 et 49 av. J.-C. C'est quelques années après cette date que nous plaçons la stratégie d' Italos et la monnaie qui nomme ensemble Italos et Arnias ;

8) Eukolos apparaît sur le n° 2 avec le stratège Polyxénos, toujours à la même époque, vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C. Nous connaissons d'autre part, au début du règne d'Auguste, entre 27 et 10 av. J.-C., un stratège Eubiotics, fils d'Eukolos³ ; Eubiotics a été tage de Larisa : il était donc originaire de cette ville⁴. Les inscriptions le désignent toujours de la manière suivante : Eubiotics fils d'Eukolos, et fils adoptif de Cléarchos, fils d'Hégésarétos de Larisa. Il est dès lors tentant de reconnaître en cet Hégésarétos le personnage de Larisa honoré par Cicéron en 63 av. J.-C. Hégésarétos serait ainsi de la génération antérieure à Cléarchos et à Eukolos, et de deux générations antérieures à Eubiotics. Il y a un synchronisme exact entre Eukolos et Cléarchos, fils d'Hégésarétos, comme on le constate par le tableau suivant :

1. *B. C.*, III, 35, 2 : *Hegesaretus, veteris homo potentiae, Pompeianis rebus studebat*. On peut souligner l'opposition rhétorique établie par César entre Hégésarétos et Pétraios, nommé dans le même passage et qualifié de *summae nobilitatis adulescens* : le vieillard est partisan de Pompée, l'homme jeune partisan de César.

2. *Ad fam.*, XVI, 25 : *Hegesaretus Larissaeus, magnis meis beneficiis ornatus in consulatu meo, memor et gratus fuit, meque postea diligentissime coluit. Eum tibi magno opere commendo ut et hospitem meum et familiarem, et gratum hominem et virum bonum et principem civitatis suae, et tua necessitudine dignissimum...* Cf. F. Münzer, *RE*, s. v., col. 2602 (1912).

3. *AE* (1917), p. 25, n° 313, l. 12 ; cf. J. A. O. Larsen, *o. c.*, p. 87. Un statère fédéral avec au R/ les noms de Εὐκόλος en haut, Ἀντίγρονος en bas : *SNG Cop.*, 272.

4. *IG*, IX 2, 549, sous la stratégie de Démotherès (vers 20-10 av. J.-C., cf. W. Kroog, *o. c.*, p. 44).

Hiégésarétos, carrière de 63 à 46, mort après 46 av. J.-C.	Eubios ? ¹
Cléarchos, carrière de 50 à 30 av. J.-C. environ ?	Eukolos, sur les monnaies de Polyxénos, après 49, vers 44 av. J.-C. (trésor publié par P. R. Franke).
Eubios, fils d'Eukolos, par adoption fils de Cléarchos, tage et stratège sous Auguste (entre 27 et 10 av. J.-C.)	

On sait combien l'adoption caractérise les sociétés aristocratiques, et avec quel soin les grandes familles veillent à maintenir par ce moyen leurs traditions et leur place dans la société ;

9) Un Pétraios est nommé sur la monnaie **nº 5** avec le stratège Kyllos. Le nom Pétraios est fréquent en Thessalie ; néanmoins nous devons signaler le rapprochement possible de ce personnage avec le stratège du même nom, auquel appartient la monnaie **nº 8**, et que nous avons identifié au partisan de César en 49 av. J.-C. Le personnage nommé au nominatif, quelle que soit sa fonction, appartient en effet lui aussi à la classe dirigeante des Thessaliens. S'il existe, comme nous l'avons dit, un rapport entre les deux personnages associés sur la même monnaie, l'identification de Pétraios devient plus vraisemblable, quand on constate que l'agonothète des concours de Larisa sous la stratégie de Kyllos n'est autre que le père du Pétraios de César, Thémistogénès ;

10) Il en va de même pour ce Ptolémaios qui apparaît au nominatif sur la monnaie **nº 8** du stratège Pétraios : un personnage est lié étroitement à Pétraios, son propre frère Ptolémaios, fils de Thémistogénès de Gyron, qui fut lui-même stratège à une date très proche d'Androsthénès, autre fils de Thémistogénès, battu par César en 49 av. J.-C.³ ;

11) C'est pourquoi nous ne pouvons pas repousser la possibilité de rapprocher le Thémistogénès associé à Philippos sur la monnaie **nº 4**, avec le père des quatre frères, Eupalidès, Ptolémaios,

1. Peut-être s'agit-il du stratège Eubios nommé aussitôt après Thémistogénès, fils d'Androsthénès, *IG*, IX 2, 415 a, l. 38.

2. *IG*, IX 2, 531, cf. ci-dessus n. 27.

3. *IG*, IX 2, 104 et 109, cf. ci-dessus p. 15.

Androsthénès et Pétraios. Thémistogénès lui-même a été stratège, et agonothète sous la stratégie de Kyllos.

Nous ne connaissons pas la fonction exacte du personnage dont la mention au nominatif accompagne ainsi sur les monnaies celle du stratège. Mais ces monnaies montrent bien qu'il existe un rapport étroit entre le stratège et lui. Cela fait penser au magistrat qui était le second en importance dans la confédération et dont les fonctions étaient précisément financières, le trésorier fédéral¹. Mais nous ne possédons pas de décrets de la confédération thessalienne nommant des trésoriers fédéraux à l'époque qui nous intéresse. Quoi qu'il en soit, les personnages que nous pouvons identifier ou rapprocher de ces noms au nominatif sont tous membres de grandes familles thessaliennes et souvent ils ont eux-mêmes exercé la stratégie au cours de leur carrière. Rien ne montre mieux la domination de cette aristocratie sur la confédération, que la possibilité de trouver deux membres de la même famille ou deux citoyens de la même cité se partageant les responsabilités les plus importantes, ou bien se succédant pour ainsi dire aux magistratures suprêmes.

Nous avons ainsi groupé huit monnaies fédérales, nous avons montré qu'elles étaient proches dans le temps, et nous les avons datées grâce au trésor publié par P. R. Franke. Nous avons trouvé dans les textes et les inscriptions, à la même époque et dans un laps de temps aussi restreint, une série de personnages dont les noms sont identiques à ceux que portent les huit monnaies. Les uns sont stratèges, et cela permet de penser que le nom inscrit au génitif sur les monnaies désigne le stratège ; les autres font partie de la même aristocratie qui dirige la confédération des Thessaliens à cette époque : les monnaies portent leur nom au nominatif ; il s'agit peut-être du trésorier fédéral.

Pour le classement des monnaies thessaliennes, qui est à peine ébauché, les conséquences sont importantes. L'embarras venait du fait que beaucoup de noms gravés sur les monnaies sont semblables². Nous connaissons ainsi deux Python ; l'un est nommé

1. Sur le trésorier de la confédération thessalienne, cf. G. Kip, *Thess. Studien* (1910), p. 131 ; Busolt-Swoboda, II (1926), p. 1499. La mention du secrétaire fédéral paraît très douteuse, parce qu'il n'a pas de rôle financier.

2. Quelle que soit la face et la place où est gravé le nom sur la monnaie : l'important est qu'il soit au génitif, tout au moins dans les séries comportant deux noms. On a insisté jusqu'à présent beaucoup plus sur la place des noms que sur leur cas (quand

avec Kléomachidès, l'autre avec un Κόττῳ[φος]¹. De même Italos accompagne Arnias ou bien Dioclès². On ne pouvait savoir s'il s'agissait d'un seul ou de plusieurs personnages ; on ne pouvait pas non plus savoir laquelle de ces deux monnaies devait être attribuée au stratège Italos, fils de Philiscos de Gyrton, vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C. Maintenant que nous possédons un groupe de huit monnaies datées, dont une aux noms d'Italos et d'Arnias, toute équivoque disparaît : cette monnaie appartient au stratège Italos, et il faut chercher ailleurs et à une époque différente sans doute, l'autre Italos, nommé avec Dioclès³.

En revanche il existe d'autres monnaies dont les deux noms correspondent à ceux que nous connaissons, portés par des personnages à peu près contemporains. En voici une :

N° 12 : AR ↑ 5,51-6,05 g. Tête de Zeus barbu couronné de chêne à dr. ; R/ Athéna Itonia debout en armes à dr. ; Θεσσαλὸν verticalement à dr. et à g. ; en haut Εὐπαλίδο[ν], en bas Ἡγεσάρετος ; dans le champ KA. *SNG Cop.*, 273-274 ; *Mac Clean*, 4952 ; E. S. G. Robinson, *Num. Chron.* (1936), p. 175, n° 16 ; Mionnet, II, 8 et 24 (cf. W. Kroog, *De foed. Thessalorum praetoribus* (1908), p. 5) corrigé par E. S. G. Robinson.

Les noms d'Eupalidès et d'Hégésarétos associés sont exactement ceux de deux personnages dont nous avons parlé ci-dessus. Eupalidès, fils de Thémistogénès a été vainqueur vers 70 av. J.-C. aux concours locaux de Larisa, et stratège à peu près à la même époque que Polyxénos, vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C.⁴ ; Hégésarétos, chef du parti de Pompée en 49 av. J.-C., a fait

il est reconnaissable), cf. la discussion significative de A. Jardé et M. Laurent, *BCH*, 26 (1902), p. 361-363.

1. *Coll. Photiades*, n° 5 (statère) ; un monogramme  peut s'interpréter peut-être par Πυθ-, mais il correspond à plusieurs noms, Pytheas, Python, etc. On le retrouve sur des statères *BMC Thessaly*, 1 et 2, *Mac Clean*, 4711 ; sur des monnaies d'argent d'un poids de 4 g. environ, *BMC Thessaly*, 43, *Hunter. Coll.*, n° 14, *SNG Lockett*, 1626, *SNG Cop.*, 307 et 308. Un exemplaire *Hunter. Coll.*, n° 15 avec Πύθωνος, mais sans trépied visible, peut appartenir à l'un ou l'autre de ces magistrats.

2. Statères : au dr. Ἰτάλου, au R/ en haut Ἰτάλος, en bas Διοκλῆς (ou les mêmes noms inversés) *BMC Thessaly*, II, *Mac Clean*, 4788-4794, *SNG Lockett*, 1621, *SNG Cop.*, 277-279. On peut aussi évoquer les très nombreuses monnaies portant les noms de Pétraios ou de Thémistogénès, mais il est inutile d'accumuler ici les références qui les concernent, j'y reviendrai ailleurs. Seules les monnaies décrites sous les n°s 4, 5, 8 et 10, parce qu'on peut les dater, paraissent se rapporter aux personnages que nous avons étudiés (cf. aussi Compléments II).

3. On peut le rapprocher du stratège de 188/7 av. J.-C., Androsthénès, fils d'Italos de Gyrton (*IG*, IX 2, 525) ; il appartient peut-être à la même famille qu'Italos et Gorgias, fils de Philiscos de Gyrton, stratèges peu après 49 av. J.-C.

4. Cf. ci-dessus p. 15.

carrière en Thessalie entre 63 et 49 av. J.-C.¹. Il est donc probable que cette monnaie se rapporte à ces deux magistrats et qu'elle date des années 60-50 av. J.-C. Mais elle ne possède pas les caractères stylistiques originaux des huit monnaies avec Athéna « aux pompons ».

Nous avons déjà mentionné une monnaie au nom d'Androsthénès ; elle n'appartient pas non plus au groupe des n°s 1-8, le style des figures et la place des noms sont différents :

N° 13 : AR ↑ 6-6,27 g. Même type de Zeus ; ἐπὶ Ἀνδροῖσθένους en deux lignes, à g. derrière la tête du dieu ; R/ même Athéna et même légende Θεσσαλῶν ; en haut et dans le champ en 3 lignes Ἀριστοκλῆς (les lettres sont réparties diversement selon les coins). *Mac Clean*, 4855-4864 (S. W. Grose a lu ΜΑΝΔΡΟΣΘΕΝΟΥΣ) exemplaire de Berlin cité par W. Kroog, *o. c.*, p. 5 ; *SNG Cop.*, 280 et 281 (lu Καλλισθένους qu'il faut sans doute corriger, cf. les photographies) ; *Num. Chron.* (1936), p. 187 à propos du n° 21 (cf. *ibid.* le n° 9, où on a lu au dr. seulement III).

Nous pouvons citer aussi une monnaie de plus petit module avec les mêmes noms :

N° 14 : AR ↑ 4,13 et 4,21 g. Tête d'Apollon lauré ; ἐπὶ Ἀνδροῖσθένους ; R/ Athéna Itonia debout en armes ; Θεσσαλῶν ; dans le champ Ἀριστοκλῆς. *Num. Chron.* (1936), p. 178, n° 21 ; *SNG Burlon Berry Coll.*, 559 (on a lu seulement ΣΘΕΝΟΥ[.] : je restitue [ἐπὶ Ἀνδροῖσθένους] ; le *xi* donné dans la publication doit être un *theta* à grande barre transversale).

Le coin de revers des exemplaires *Mac Clean* 4855-4857 du n° 13 a servi aussi à frapper des monnaies du même type, sans nom au droit :

N° 15 : AR ↑ 6,16-6,25 g. Même type de Zeus ; R/ même Athéna et même légende ; en haut et dans le champ Ἀριστοκλῆς. *Mac Clean*, 4852-4854 (le coin de droit est identique pour ces trois exemplaires ; celui de revers aussi, et il se retrouve sur les exemplaires 4855-4857 du n° 13).

L'absence du nom au génitif doit être considérée comme une anomalie : il n'y a pas de nom de stratège. Cela apparaît d'autant mieux par la comparaison avec les exemplaires suivants :

N° 16 : AR ↑ 5,50-6,36 g. Même type ; Πτολεμαῖον à g. derrière la tête de Zeus ; R/ même Athéna et même légende ; Ἀριστοκλῆς disposé comme sur les n°s 13 et 15. *Mac Clean*, 4831-4854 ; *BMC Thessaly*, 22 ; *SNG Cop.*, 292.

1. Cf. p. 19.

Grâce aux identités de coins, nous avons la preuve que les n°s 13 et 15 sont contemporains ; il doit en être de même pour le n° 16 qui leur ressemble exactement. Parmi les trois noms que nous lisons sur ces monnaies, deux sont au génitif et appartiennent à des stratèges, Androsthénès et Ptolémaios ; un autre est au nominatif, Aristoclès, et il figure sur les monnaies des deux stratèges, comme sur les exemplaires qui ne portent pas de nom au génitif.

Nous connaissons deux personnages qui correspondent aux deux stratèges de ces monnaies : Androsthénès, fils de Thémistogénès de Gyrton, en fonction en 49 av. J.-C.¹ et son frère Ptolémaios, stratège lui aussi, à une date indéterminée². Il semble cependant que nous pouvons apporter des précisions sur cette date, et aussi expliquer l'association des trois monnaies n°s 13, 15 et 16.

Ptolémaios a-t-il été stratège avant ou après Androsthénès ? Les monnaies des deux stratèges sont identiques par le style, la place des noms ; elles s'opposent en cela à celles du groupe avec Athéna « aux pompons ». Il paraît peu probable, étant donné l'unité de ce groupe, que les émissions de Ptolémaios ou d'Androsthénès s'intercalent dans la série de ces huit monnaies (n°s 1-8), autrement dit que certains des stratèges qu'elles nomment aient été en fonction avant 49 et d'autres après cette date : l'unité du groupe disparaîtrait. D'autre part aucun des stratèges identifiés ne semble avoir été en fonction avant Androsthénès, c'est-à-dire avant 49 av. J.-C. Bien plus, l'un d'entre eux, Pétraios n'a vraisemblablement pu accéder à la stratégie qu'après cette date. Pétraios était encore un jeune homme, *adulescens*, en 50/49, au témoignage de César ; étant donné son âge, il est très peu probable qu'il ait été stratège avant cette année-là ; du reste s'il avait déjà exercé une magistrature aussi importante, César n'eût pas manqué de le signaler³. Mais Cicéron nous apprend que Pétraios a été exécuté par Brutus en 44 av. J.-C.⁴. Si Pétraios a été stratège, ce qui nous a paru vraisemblable, ce ne peut être qu'entre 48 et

1. Cf. p. 11 et 15.

2. Cf. p. 15 et 20.

3. Cf. ci-dessus p. 15. Nous ne connaissons pas l'âge légal requis en Thessalie pour exercer la stratégie ; mais il fallait assurément avoir atteint 30 ans. Même en supposant une part de rhétorique dans l'appréciation de César, *adulescens* (cf. p. 19, n. 1), Pétraios ne devait pas avoir beaucoup plus en 49. C'est un argument pour placer sa stratégie le plus tard possible, en 44 av. J.-C., l'année de son exécution par Brutus ; à moins de supposer que Pétraios ait pu être stratège avant l'âge exigé, parce qu'il était protégé par César.

4. Cf. ci-dessus p. 16, n. 2.

44 av. J.-C. Enfin, le nom de Pétraios figure sur les monnaies de Kyllos, **nº 5** : s'il s'agit ici encore du même personnage, Kyllos n'a pas pu être stratège après la mort de Pétraios, après 44 par conséquent. Cela correspond parfaitement à l'époque où a été enfoui le trésor publié par P. R. Franke : après 49 et vraisemblablement aux environs de 44 av. J.-C. Tous les stratèges des monnaies **1-8** que nous pouvons dater sont donc postérieurs à 49 av. J.-C., et sur ces données nous pouvons constituer par hypothèse la liste des stratèges de 49 à 44 av. J.-C. :

en 49/8 : Androsthénès, fils de Thémistogénès de Gyrton.

48/7 : Gorgias, fils de Philiscos de Gyrton¹.

47/7 : Italos, fils de Philiscos de Gyrton².

46/5 : Kyllos, frappe des monnaies avec le nom Pétraios au nominatif.

45/4 : Pétraios, fils de Thémistogénès de Gyrton.

Cette liste, dont la mort de Pétraios marque le terme, suggère deux conclusions : il semble d'abord que le groupe entier des monnaies avec Athéna « aux pompons » est postérieur à 49 av. J.-C. ; il apparaît aussi qu'il n'y a pas de place pour une stratégie de Ptolémaios après 49, dans une année qui suit d'assez près la stratégie d'Androsthénès pour justifier la ressemblance qui existe entre les monnaies de ces deux magistrats.

Ptolémaios a-t-il donc été stratège avant Androsthénès ? Cela paraît possible. Eupalidès, fils de Thémistogénès, autre frère de Ptolémaios a précisément été en fonction avant 49 av. J.-C.³. Les inscriptions ne s'opposent pas à cette hypothèse ; la liste d'affranchissements *IG*, IX 2, 109 ne nous apprend qu'une chose : Ptolémaios a été en fonction avant Italos. Mais de combien d'années ? Une liste de Thaumakoi fait connaître deux stratèges antérieurs à Androsthénès : Isagoras et Kallistratos, mais rien n'indique que ces trois personnages se suivent exactement d'une

1. La succession Androsthénès-Gorgias est établie par la liste d'affranchissements de Thaumakoi, *Rev. Phil.* (1911), p. 285. Mais seule la date d'Androsthénès est assurée ; Gorgias a pu être stratège une ou deux années après, mais pas davantage, semble-t-il.

2. La date de 47/6 est la plus vraisemblable, cf. G. Daux et P. de La Coste-Messelière, *o. c.*, p. 373. La succession assurée par *IG*, IX 2, 109 ne nous apprend qu'une chose : Ptolémaios est antérieur à Italos. Mais les monnaies avec Athéna « aux pompons » doivent être postérieures à 49, Italos aussi par conséquent. Le fait qu'il succède à son frère Gorgias, ou l'inverse, n'a rien d'inavraisemblable ; au contraire cela confirmerait plutôt ce que nous pouvons savoir de l'influence des Gyrtoniens dans la confédération à cette époque.

3. Cf. ci-dessus p. 12 et 22.

année à l'autre¹. La stratégie de Ptolémaios pourrait s'intercaler entre celle de Kallistratos et celle d'Androsthénès. Elle pourrait aussi être plus ancienne, si les monnaies de Kallistratos et d'Isagoras étaient identiques à celles qu'ont émises Androsthénès et Ptolémaios. On expliquerait ainsi les ressemblances que nous avons soulignées. Mais nous ne connaissons pas de statères aux noms d'Isagoras et de Kallistratos².

Il reste une autre hypothèse à examiner : Ptolémaios a pu être stratège en 49/8, la même année qu'Androsthénès. Nous savons en effet que celui-ci a organisé la résistance de Gomphoi contre César. La ville fut prise en une journée et livrée au pillage. Mais César ne s'y attarda pas : au contraire il se hâta de gagner Métropolis et y parvint avant la nouvelle de la chute de Gomphoi. Quel fut le sort d'Androsthénès après ce coup malheureux ? Il n'est pas certain qu'il y trouva la mort : César n'en dit absolument rien, et Androsthénès reparait, semble-t-il, quelques années plus tard sous la stratégie de Kyllos, comme vainqueur aux concours locaux de Larisa (*IG*, IX 2, 532), si nous devons dater cette liste de 45 av. J.-C.³.

Mais en tout état de cause, Androsthénès est-il resté stratège des Thessaliens après son échec ? On constate que le plus souvent le vainqueur ne laisse pas en place un adversaire vaincu, ou bien que les administrés eux-mêmes, pour se concilier leur nouveau maître, écartent rapidement des affaires le maladroit qui a embrassé le mauvais parti. Le cas d'Androsthénès, étant donné les circonstances, ne paraît pas différent. Et comment expliquer ces monnaies n° 15, qui ont été frappées avec les mêmes coins de revers que celles d'Androsthénès, mais qui ne portent pas son nom au droit ? Si on ne nomme pas le stratège fédéral, ce doit être tout simplement parce qu'il n'y a pas, ou plus, de stratège. Les événements de juillet 48 av. J.-C. justifient bien la déposition d'Androsthénès : celui-ci n'étant plus en fonction, son nom a disparu des monnaies ; mais Aristocles est resté et son nom seul figure sur les émissions de ce moment.

1. Cf. G. Daux et P. de La Coste-Messelière, *ibid.* Notons que le nom d'Isagoras ne figure pas sur la stèle de Thaumakoi : il y est restitué par Arvanitopoulos d'après la liste de Python, *IG*, IX 2, 1282, qui assure la succession Isagoras-Kallistratos.

2. Bronzes au nom d'Isagoras, Rogers, *o. c.*, n°s 28, 40, 45, 49 1, la tête d'Apollon lauré (type du n° 14), *Num. Chron.* (1936), p. 178, n° 23, *Mac Clean*, 4967, avec Τιμα- en haut et Καλλιστρα- dans le champ.

3. Cf. ci-dessus p. 16 et n. 1.

Cependant la confédération pouvait-elle demeurer sans chef, sans éponyme ? Pouvait-on frapper longtemps des monnaies sans le nom du stratège ? On sait le souci qu'avaient les cités d'assurer la continuité dans l'exercice des magistratures¹. Or d'autres monnaies, identiques aux précédentes (**n^{os} 13 et 15**), avec le même nom Aristoclès, portent le nom de Ptolémaios au génitif. Si nous ne considérons que le nom au nominatif, nous admettons sans peine que toutes les monnaies qui nomment Aristoclès doivent être de la même année ; c'est le remplacement du nom d'Androsthénès par celui de Ptolémaios qui fait difficulté. Mais les circonstances historiques elles-mêmes semblent nous suggérer ce remplacement. Le rapport étroit qui existe entre les trois séries de monnaies s'éclaire si nous supposons que Ptolémaios a remplacé Androsthénès à la stratégie avant la fin de l'année 49/8 av. J.-C. Ptolémaios a pu exercer cette fonction pendant les quatre ou cinq mois qui séparent la prise de Gomphoi de la fin de l'année civile des Thessaliens.

D'après la liste de Thaumakoi, Androsthénès est en fonction au mois Apollonios, le 6^e mois du calendrier thessalien, donc en mars-avril 48 ; la prise de Gomphoi se situe en juin-juillet. Aucun autre texte daté par la mention d'Androsthénès ne peut se placer pendant le second semestre de l'année 49/8, mais cela peut être simplement l'effet du hasard. Le cas de Ptolémaios est plus difficile. Il n'y a pas d'indication de mois dans la liste *IG*, IX 2, 104. Dans la liste de Halos, *IG*, 109, on trouve mention de quatre mois du premier semestre et de trois mois du second. Cela ne prouve pourtant pas grand chose contre l'hypothèse du remplacement d'Androsthénès par Ptolémaios : celui-ci en effet a pu être stratège aussi une autre année, complète, avant 49/8 av. J.-C. Cependant la disposition de la liste *IG*, 109 n'est pas la même pour les deux semestres : celle du premier semestre est continue, les noms des mois, sans indication du jour, sont placés dans la suite même des lignes. Cette partie s'intitule ἀναγραφὰ τῶν δεδοκότων τᾶι πόλει ἀπελευθέρων τὸ γινόμενον τᾶι πόλει ; elle paraît donc comme une transcription récapitulative de tous les affranchissements du semestre, et l'on inscrit avant tout les sommes reçues παρὰ un tel τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατῆρες δεκάπεντε. Au contraire les affranchisse-

1. Cf. les l. 12-14 de la convention entre Myania et Hypnia, *BCH*, 89 (1965), p. 665 : εἰ δὲ μὴ διοικέοι τὰ τῶν πόλιων, ποθελέσσθων ἀρχὸν ἐξ Ὑπνίας κατ τὸ μέρος ; et le commentaire de J. Bouquet sur cette formule.

ments du second semestre comportent l'indication du jour et du mois et la formule est différente *οἱ ἀπελεύθεροι* · — un tel — *ἔδωκε τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατῆρας δεκάπεντε*. Il semble donc que la stèle a été utilisée non pas mois par mois pendant toute l'année, mais seulement pendant le second semestre, plus précisément en Thémistios et en Homoloios, deux des quatre derniers mois du calendrier de Halos, c'est-à-dire au plus tôt en juin-juillet (l'indication du mois Mégalartios, sans indication du jour, paraît être une surcharge). Nous ne trouvons donc apparemment dans cette liste rien qui appuie l'hypothèse que suggèrent les monnaies, mais rien non plus qui s'y oppose formellement : car il semble possible que l'on ait transcrit en bloc les affranchissements du premier semestre, effectués peut-être sous la stratégie d'Androsthénès, en les datant par le nom du stratège Ptolémaios qui l'aurait remplacé.

Les monnaies permettent donc de préciser et de compléter le classement chronologique des stratèges thessaliens du milieu du 1^{er} s. av. J.-C. Grâce aux identifications qui ont été proposées, on évite les confusions avec des stratèges de l'époque impériale : c'est le cas pour Ménécratès, pour Polyxénos. Des noms nouveaux entrent dans la liste des stratèges, même s'ils ne sont attestés que par les monnaies : Pétraios, Philippos, Python, Alexandros. Lorsque cela est possible, les monnaies aident à fixer la date de ces stratèges : le groupe avec Athéna « aux pompons » semble postérieur à 49 av. J.-C., par conséquent aussi les magistrats dont ces monnaies portent les noms. Ce sont les monnaies qui attirent l'attention sur la stratégie d'Androsthénès et de Ptolémaios, qui se succèdent sans doute au cours de la même année 49/8 av. J.-C. Les textes historiques et les inscriptions éclairent la situation des uns et des autres. C'est ce que résume le tableau suivant, qui rassemble les noms de tous les personnages dont nous avons parlé et fait apparaître, avec les résultats obtenus, les incertitudes qui demeurent.

DATES	STRATÉGIES (les accolades indiquent des séquences assurées)	MONNAIES (plus le nom au nominatif)	INSCRIPTIONS ET TEXTES
ca. 70-60 av. J.-C. ?	{ Thémistogénès, fils d'Androsthénès de Gyron ; carrière jusqu'en 45 av. J.-C. env. (cf. Hégésarétos).		<i>IG</i> , IX 2, 415 a, l. 9 et 23 (stratégie) ; <i>IG</i> , 532, l. 1 (agonothète).
Même époque	Eubiotics.		<i>IG</i> , 415 a, l. 38.
Entre 63 au moins et 50 av. J.-C.	Hégésarétos de Larisa ; connu jusqu'en 46 av. J.-C.		César, <i>BC</i> , III, 35, 2 ; Cic., <i>Ad fam.</i> , XVI, 25.
Même époque	Arnias (de Larisa ?).	Cf. p. 18, n. 1. Hégésarétos.	
Peu avant 50	Mimnomachos, fils de Ménnoitas.		<i>BCH</i> , 59 (1935), p. 52, l. 2.
— — —	Eupalidès, fils de Thémistogénès de Gyron.	N° 12. Hégésarétos.	<i>IG</i> , 531, l. 33 (enfant) ; <i>BCH</i> , 59 (1935), p. 53, l. 33.
51/0 au plus tard	Isagoras, fils de Nysandros de Larisa.	Cf. p. 26, n. 2.	<i>IG</i> , 72 ; 219 ; 1282 ; <i>Rev. Phil.</i> (1911), p. 284, l. 1 ; <i>BCH</i> , 48 (1924), p. 369-370.
50/49 au plus tard	Kallistratos.	Cf. p. 26, n. 2.	<i>Rev. Phil.</i> (1911), p. 284, l. 16.
49/8 av. J.-C.	Androsthénès, fils de Thémistogénès de Gyron.	Nos 13-14. Aristoclès.	César, <i>BC</i> , III, 80 ; <i>IG</i> , 219 ; <i>Rev. Phil.</i> (1911), p. 284, l. 21.
Même année ?	Ptolémaios, fils de Thémistogénès.	N° 16. Aristoclès.	<i>IG</i> , 104 et 109.
48/7 au plus tôt	Gorgias, fils de Philiscos de Gyron.	(voir compl. III).	<i>IG</i> , 489 ; <i>Rev. Phil.</i> (1911), p. 284-285, l. 28.
47/6 ?	Italos, fils de Philiscos de Gyron.	N° 1. Arnias.	<i>IG</i> , 12 et 109 ; <i>BCH</i> , 48 (1924), p. 369-370.
46/5 ?	Kyllos.	N° 5 et 10. Pétraios.	<i>IG</i> , 415 c (Add.), l. 15 ; 532.
45/4 ?	Pétraios, fils de Thémistogénès de Gyron (exécuté en 44 av. J.-C.).	N° 8. Ptolémaios.	César, <i>BC</i> , III, 35, 3 ; Cic., <i>Phil.</i> , XIII, 33 ; <i>IG</i> , 534, l. 12 (vainqueur).
Entre 44 et 40 av. J.-C. (l'ordre de succession n'est pas connu)	Polyxénos, fils de Mimnomachos de Crannon.	N° 2. Eukolos.	<i>BCH</i> , 59 (1935), p. 51, l. 2 et 26.
	Philippos (voir complément II).	N° 4. Thémistogénès.	
	Python.	Nos 3 et 9. Kléomachidès.	
	Ménécratès.	Nos 6 et 11. Alexandros.	<i>REA</i> (1964), p. 316, n° 1.
	Alexandros.	N° 7. Ménécratès.	
Entre 49 et 27 av. J.-C.	Eukolos, père d'Eubiotics.	Cf. p. 19, n. 3.	
	Cléarchos, fils d'Hégésarétos { stratégies ? de Larisa.		

Note : la séquence Androsthénès-Italos est complexe : les inscriptions assurent que Gorgias vient après Androsthénès, Italos après Ptolémaios. Il est possible que Gorgias soit antérieur d'un an à son frère Italos, mais l'ordre inverse est tout aussi admissible.

PLANCHES

Pl. I, n° 1 : *SNG Cop.*, 276 ; 2 : *SNG Cop.*, 291 ; 3 : *SNG Cop.*, 293 ; 4 : *SNG Cop.*, 296 ; 5 : *SNG Cop.*, 282 ; 6 : *SNG Cop.*, 284 ; 7 : *SNG Cop.*, 269 ; 8 : *SNG Cop.*, 290.

Pl. II, n° 9 : *SNG Cop.*, 317 ; pas de photographie du n° 10 ; 11 : *SNG Cop.*, 313 ; 12 et 12 bis : *SNG Cop.*, 273-274 ; 13 et 13 bis : *Mac Clean*, 4855 et 4861 ; pas de photographie du n° 14 ; 15 : *Mac Clean*, 4852 ; 16 : *Mac Clean*, 4841 ; agrandissements du n° 4 : *SNG Cop.*, 296.

COMPLÉMENTS

I. Un certain nombre de monnaies conservées au Cabinet des Médailles à Paris sont des exemplaires des émissions que nous avons étudiées. En voici l'inventaire rapide, selon l'ordre de notre classement dans ce travail :

N° 1 (Italos-Arnias) : Paris n° 25, ↑ 5,88 g, contremarque au dr., devant le front de la figure : bouton de fleur.

N° 2 (Polyxénos-Eucolos) : Paris n° 11, ↑ 5,83 ; n° 12, ↑ 5,32 ; coll. de Luynes, n° 1873, ↑ 5,94.

N° 3 (Python-Cléomachidès) : Paris n° 19, ↑ 6,06 ; n° 20, ↑ 6,45 percé.

N° 4 (Philippos-Thémistogénès) : Paris n° 16, ↑ 6,60 ; n° 17, ↑ 5,92 ; coll. de Luynes, n° 1874, ↑ 5,70.

N° 6 (Ménécratès-Alexandros) : Paris n° 4, ↗ 5,96 ; n° 5, ↑ 5,11.

N° 7 (Alexandros-Ménécratès) : Paris n° 3, ↑ 6,12.

N° 8 (Pétraios-Ptolémaios) : Paris n° 24, ↑ 5,61, contremarque comme sur le n° 1.

N° 9 (AE, Python) : Paris n° 63, ↑ 19, poids 6,98.

N° 10 (AE, Cyllos) : Paris n° 61, ↑ 18, poids 5,87.

N° 12 (Eupalidès-Hégésarétos) : Paris n° 1, ↗ 5,93 ; n° 2, ↑ 5,96.

N° 13 (Androsthénès-Aristoclès) : Paris n° 26, ↑ 6,22 ; n° 27, ↑ 6,04.

La contremarque signalée par P. R. Franke, *o. c.*, p. 63, n° 4 (ici n° 2, monnaie de Polyxénos-Eucolos) se retrouve sur deux exemplaires du Cabinet des Médailles décrits ci-dessus : n° 1 (Paris n° 25) aux noms d'Italos et Arnias, et n° 8 (Paris n° 24) aux noms de Pétraios et Ptolémaios. Un autre exemplaire de cette dernière monnaie, avec la même contremarque, se trouve dans Mionnet, II, p. 3, n° 17. A l'examen, cette contremarque ne paraît pas être un épi de blé, mais plutôt un bouton de fleur à peine ouvert, qui ressemble assez à une tulipe. Deux petites feuilles partent du pied de la tige à droite et à gauche. Je ne sais comment interpréter cette contremarque. Doit-on l'attribuer aux Thessaliens eux-mêmes, ou à d'autres ? Il semble cependant qu'elle a servi pour au moins quatre des émissions que nous avons étudiées : celles des stratèges Italos,

Polyxénos, Python (d'après P. R. Franke) et Pétraios. Sur la signification des contremarques, cf. L. Robert, *Hellenica VII*, p. 239-240, et H. Seyrig, *Antiquités syriennes*, VI (1966), p. 1-10.

II. Sur la monnaie n° 4, aux noms de Philippos et de Thémistogénès, nous avons montré qu'il fallait reconnaître Enodia dans le symbole figuré au revers à dr. Or Enodia, si elle est vénérée dans toute la Thessalie, est originaire de Phères, elle en porte l'ethnique (cf. L. Robert, *Hellenica XI-XII*, p. 591). Pour avoir choisi ce symbole, l'un ou l'autre des deux magistrats nommés par la monnaie était-il originaire lui aussi de Phères ? Et lequel ? Ce n'est pas Thémistogénès : ce nom ne semble pas attesté dans les inscriptions de cette ville (*IG*, IX 2 et Y. Béquignon, *Recherches archéologiques à Phères de Thessalie* (1937) ; d'autre part il faut sans doute identifier ce personnage à Thémistogénès, fils d'Androsthénès de Gyrton. Au contraire, Philippus est un nom connu à Phères, et, qui plus est, à l'époque même où se place la monnaie n° 4. Des actes d'affranchissement datés de la stratégie d'Eubiotos et transcrits sur la stèle *IG*, IX 2, 415 a, après ceux qui ont été effectués sous la stratégie de Thémistogénès, émanent de citoyens qui portent ce nom : un tel est affranchi ἀπὸ Σίμου καὶ Φιλίππο[υ] καὶ Δάμωνος τῶν Σίμου (l. 44-45, cf. Add. 415) et ἀπὸ Νικοτέλους τοῦ Φιλίππου καὶ Φιλίππου τοῦ Νικοτέλους (l. 51-52). Un autre Philippus figure, à une date moins certaine, dans un décret de proxénie publié par N. Giannopoulos, *Dellion*, 10 (1926), *Parart.*, p. 52 (cf. Y. Béquignon, *o. c.*, p. 95, n° 75) : l'un des tages s'appelle Φίλιππος Ἀναξάνθρου. Il est impossible d'identifier exactement le stratège Philippus de la monnaie n° 4, mais nous pouvons proposer de l'ajouter à la liste des citoyens de Phères qui ont été stratèges de la confédération, à cause de la présence d'Enodia (liste établie par E. Kirsten, *RE*, s. v., *Pherai*, col. 1020-1024 (1940). Philippus aurait été stratège entre 45 et 40 av. J.-C. Si l'hypothèse concernant l'origine de ce stratège est juste, elle semble suggérer l'idée que le symbole figurant sur les monnaies se rapporte au stratège fédéral. On en trouve peut-être une confirmation dans un autre rapprochement : on peut se demander en effet si, sur la monnaie n° 3 le trépied n'est pas en rapport avec le nom du stratège Python. L'identification de Philippus en tire sans doute un peu plus de vraisemblance.

III. En publiant la liste d'affranchissements de Thaumakoi, *Rev. Phil.* (1911), p. 284, A. S. Aravanitopoulos a attribué au stratège Gorgias, fils de Philiscos de Gyrton (après 49 av. J.-C.) deux monnaies avec ce nom, qui proviennent de la collection Iatridès à Larisa :

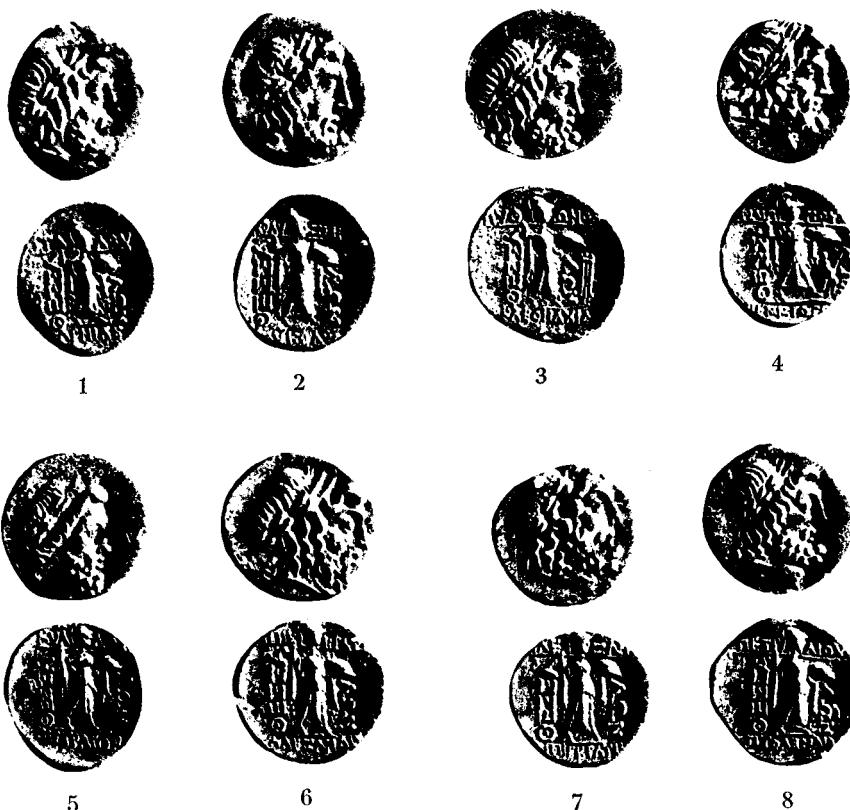
AR ↑ 5,66-6,29 g. Tête de Zeus barbu, couronné, à dr. ; R/ Athéna Itonia debout en armes à dr. ; Θεσσαλῶν verticalement à dr. et à g. ; en haut Γοργίας, dans le champ Θεμιστο[γένης], sous le bouclier Νι-. Coll. Iatridès, dans *Rev. Phil.*, l. c. ; *Mac Clean*, 4931 ; *SNG Cop*, 271 ; *Hunter Coll.*, 2 (les lettres Νι- n'ont pas été lues).

AR ↑ 6 g. Même type ; R/ même Athéna, même légende ; en haut Νικόλαος, dans le champ Γοργίας, sous le bouclier Νι-. Coll. Iatridès, *ibid.* ; *Mac Clean*, 4928-4929.

J'ajoute à ces exemplaires une monnaie de dénomination plus petite :

AR ↑ 4,16 g. Tête d'Apollon lauré à dr. ; R/ Athéna Itonia ; Θεσσαλῶν ; en haut [N]ικόλαος, dans le champ Γοργίας et NI-. *Mac Clean*, 4966.

L'attribution proposée par A. S. Arvanitopoulos repose sur l'identité des noms Gorgias et Thémistogénès avec des personnages connus du milieu du 1^{er} s. av. J.-C., mais elle soulève des difficultés : 1^o Il n'y a pas de nom au génitif, et cela ne correspond pas aux habitudes que nous connaissons pour les émissions monétaires du milieu du 1^{er} s. av. J.-C. ; 2^o Les lettres NI- sont inexpliquées ; or Arvanitopoulos n'a pas vu que ces lettres se retrouvent à la même place sur six autres monnaies qui portent les noms suivants : Italos-Dioclès (*BMC Thessaly*, 10-11), Sosipatros-Gorgopas (*ibid.*, 24-26 ; *Mac Clean*, 4784 s.), Pausanias et au dr. Hippaitas (*Mac Clean*, 4944), Pausanias et au dr. EP (*ibid.*, 4943), Kratippos et au dr. Apoll- (*Num. Chron.* (1913), p. 263). Ces monnaies constituent apparemment un groupe homogène caractérisé par la présence de ces deux lettres NI ; aucun des noms cités, sauf ceux de Gorgias et de Thémistogénès ne se rencontre à l'époque du stratège Gorgias, au milieu du 1^{er} s. av. J.-C. En attendant un examen des monnaies de ce groupe, il vaut donc mieux rester réservé quant à l'attribution des exemplaires avec le nom Gorgias.

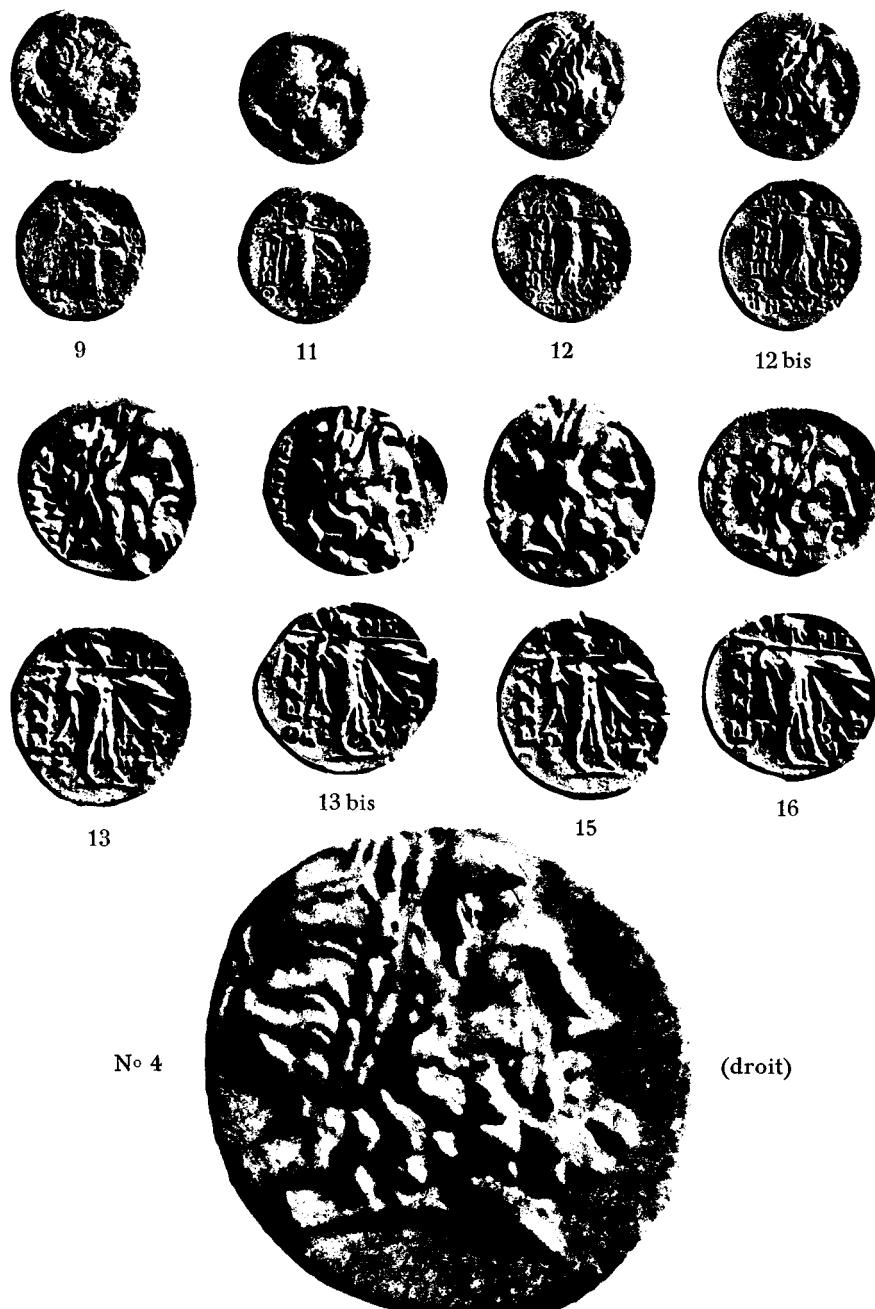


N° 4

(revers)



Le groupe des monnaies fédérales thessaliennes



Le groupe des monnaies fédérales thessaliennes